



Accident corporel accident sur un parking

Par **Bismark**, le **14/05/2016** à **20:39**

[smile3]Cher maitre

J ai eu un accident sur un parking en allant travailler le proprietaire avait scie des bornes parking et j ai butee dessus le 5.1.2007consolidee le 5.8.2011

Je ne pouvais obtenir les renseignements sur le proprietaire apres 7 avocats jaussi nul les uns que les autres je me suis debrouillee ppar moi meme et ais ete aux impots j ai ecrit le 16.09..10.2015 au syndic 5 mois apres l assurance swisslife me reponds d envoyer mes elements attestation d accident de travail ainsi quemon dossier medical et l attestation de la cpam rien n a ete conteste mais il me demandent l attestation du temoin mon collegue de travail qui etait la mais un avocat l a egare...

Que faire pour etre indemnisee pour cette affaire ou j ai laisse de l argent et surtout je voudrai enfin tourner la page

Merci d avance

Cordialement

Par **miyako**, le **16/06/2016** à **09:52**

Bonjour,

Essayez de recontacter ce témoin et faites lui faire une nouvelle attestation

Amicalement vôtre

suji KENZO